

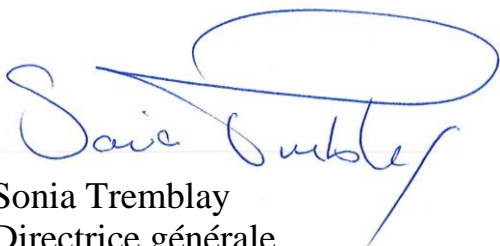
AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement numéro 284-2020 désignant le responsable de l'adjudication de contrat ainsi que la réception de l'examen des plaintes à l'égard du processus de demandes de soumissions publiques et avis d'intention pour la Municipalité de Barnston-Ouest

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que le Règlement numéro 284-2020 désignant le responsable de l'adjudication de contrat ainsi que la réception de l'examen des plaintes à l'égard du processus de soumissions publiques et avis d'intention pour la Municipalité de Barnston-Ouest est entrée en vigueur le 4 mai 2020.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 741, chemin Hunter à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 11 mai 2020.



Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière